

L'ÉNERGIE À BON PORT.
COOPERATION CAMEROUN – BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad

(PIRECT)

CREDIT BIsD CMR1032

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

Avis de Préqualification

No: 002/AOI/SONATREL/PIRECT/SPM/CSPM/2023 DU **12 JUIN 2023**

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU CAMEROUN
ET DU TCHAD (PIRECT)

SECTEUR ÉNERGIE

INTITULE DU MARCHÉ : Conception, Fourniture, Montage et Mise en service des Postes Haute Tension pour l'interconnexion 225 kV entre les réseaux RIS et RIN en deux lots : Lot 1 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Ntui et Yoko ; Lot 2 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Tibati et 225/110/30kV de Wouro Soua.

FINANCEMENT : BID CMR1032

AOI No. : 002/AOI/SONATREL/PIRECT/SPM/CSPM/2023

Marché n° 1 selon le plan de passation des marchés (partie travaux)

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement auprès de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer les coûts du *Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)*, et entend affecter une partie du produit de ce *financement* aux paiements relatifs au marché de *Conception, Fourniture, Montage et Mise en service des Postes Haute Tension pour l'interconnexion 225 kV entre les réseaux RIS et RIN en deux lots : Lot 1 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Ntui et Yoko ; Lot 2 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Tibati et 225/110/30kV de Wouro Soua*. La Société Nationale de Transport de l'Électricité entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour *la Construction de 04 nouveaux postes Haute Tension à NTUI, TIBATI, YOKO et WOURO SOUA équipés d'un compensateur VAR statique, d'un système intégré de contrôle et d'acquisition de données et d'équipements de compensation selon les besoins en deux lots :*
 - *Lot 1 : La conception, la fourniture, le montage et la mise en service des postes 225/30 kV de NTUI et de YOKO ;*
 - *Lot 2 : La conception, la fourniture, le montage et la mise en service des postes 225/30 kV de TIBATI et 225/110/30 kV de WOURO-SOUA et du passage en*

coupure au poste de WOURO-SOUA de la ligne 110 kV ST LAGDO-NGAOUNDERE.

Les invitations à soumissionner devraient être lancées en *septembre 2023*.

2. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans les Directives pour la Passation de marchés de biens, de travaux et de services connexes dans le cadre du financement de projets de la Banque Islamique de Développement (édition d'avril 2019, modifiée de temps à autre), (les « Directives ») ; elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères de provenance, tels que définis dans les Directives. Aucune marge de préférence n'est prévue dans le cadre de ce marché.
3. Les exigences en matière de pré-qualification sont :

Au niveau administratif

A- Pour toutes les entreprises :

- Le statut juridique pour les sociétés,
- le cas échéant, soit une copie de l'Accord de Groupement liant tous les membres du Groupement soit une lettre d'intention de constituer un tel Groupement, signée par tous les membres du Groupement et assortie d'un projet d'accord indiquant les parties des installations à réaliser par les différents membres.

N. B. Une définition et une répartition détaillée des tâches entre les membres du groupement doivent être présentées dans l'offre. La part du mandataire du groupement doit être au moins de 50 % des prestations, objets du présent marché.

Dans le cas d'un groupement, chaque membre du groupement devra fournir les certificats et les pièces administratives demandés.

B- Pour les entreprises installées au Cameroun

- Le registre de commerce,
- une attestation de non-faillite datant de moins de 90 jours,
- une attestation de non-redevance à jour,
- une attestation de non-exclusion des marchés publics signée par l'ARMP et spécifique à la présente soumission et datant de moins de 90 jours,
- une attestation de soumission délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et spécifique à la présente soumission datant de moins de 90 jours,
- la carte de contribuable.

C- Pour les entreprises non installées au Cameroun :

- Le registre de commerce ou extrait Kbis ou tout autre document tenant lieu.

Au niveau financier

- a) Le Candidat doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Dossier de Qualification à hauteur de :
 - **Sept millions (7 000 000) EUR** et nets de ses autres engagements pour le lot 1,
 - **huit millions cinq cent mille (8 500 000) EUR** et nets de ses autres engagements pour le lot 2,
 - Pour les soumissionnaires répondant aux lots 1 et 2, la ligne de crédit doit donc être de **seize millions (16 000 000) EUR** net de ses autres engagements.

- b) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins :
- Quarante-huit millions (48 000 000) EUR pour le lot 1,
 - Cinquante-huit millions cinq cent mille (58 500 000) EUR pour le lot 2,
 - Cent six millions cinq cent mille (106 500 000) EUR pour les soumissionnaires répondant aux deux lots.

Le chiffre d'affaires est calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des cinq (5) dernières années, divisé par cinq (5).

N. B. L'Attestation du chiffre d'affaires doit être certifiée par un service compétent du pays du soumissionnaire (le service des impôts pour les entreprises installées au Cameroun).

Au niveau technique

- a) Expérience de marchés de construction d'infrastructures électriques à titre d'entrepreneur, de membre de groupement, de sous-traitant ou d'assembler au cours des **dix (10) dernières années** à partir du 1er janvier de l'année 2013.
- b) Participation à titre d'entrepreneur dans au moins **deux (2) marchés au cours des cinq (5) dernières années à compter du 1^{er} janvier 2018** jusqu'à la date limite de remise des offres avec une valeur minimum chacun de :
- Trente-huit millions cinq cent mille (38 500 000) EUR pour le lot 1,
 - quarante-sept millions (47 000 000) EUR pour le lot 2.
 - Quatre-vingts millions (80 000 000) EUR pour les soumissionnaires répondant aux deux lots.

Les marchés doivent avoir été exécutés de manière satisfaisante, terminés et similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques. La liste des marchés réalisés comprendra les montants en monnaie librement convertible (HT & TTC) et les noms des Clients.

La fourniture de certificats de fin d'achèvement est obligatoire pour les marchés terminés et la fourniture de copies des principales pages de contrat est obligatoire pour les marchés en cours.

Pour être pris en compte, les projets mentionnés devront être achevés et seront accompagnés d'attestations fournies par les Maîtres d'Ouvrage bénéficiaires ainsi que de copies des pages de garde et de signature des marchés correspondants. Les attestations devront être dûment signées par le Maître d'Ouvrage et contenir les renseignements tels que l'intitulé du projet, ses principales caractéristiques, le montant des travaux et les contacts du Maître d'Ouvrage.

En cas de non-respect de l'une des exigences du point 3 ci-dessus, le candidat concerné sera éliminé du processus de préqualification.

4. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de *la Société Nationale de Transport de l'Électricité* (dont l'adresse figure ci-après) de **lundi à vendredi entre 7 h 30 et 15 h 30**.
5. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en **français** en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de « Cent mille francs CFA (100 000 FCFA) soit cent

cinquante-deux euros (152 €) étant donné que 1 euro = 655, 957 francs CFA ». La méthode de paiement sera par virement ou par chèque au compte n° 335 988 Nom du client : « **Compte spécial CAS-ARMP** » BICEC. Le document sera adressé par voie électronique à travers un lien de téléchargement qui sera envoyé aux candidats ayant présenté le reçu de paiement.

6. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après avant le ~~27 JUILLET 2023~~, et doivent être clairement marqués « Candidature de pré-qualification pour *Conception, Fourniture, Montage et Mise en service des Postes Haute Tension pour l'interconnexion 225 kV entre les réseaux RIS et RIN en deux lots : Lot 1 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Ntui et Yoko ; Lot 2 : Postes Haute Tension 225/30 kV de Tibati et 225/110/30kV de Wouro Soua.*- 7. L'adresse mentionnée ci-dessus est la suivante :

Direction Générale de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL), Sous-Direction de l'Administration Générale, Immeuble CAA, troisième étage, porte 15, sise au Boulevard du 20 Mai.

Courriel : serge.bekono@sonatrel.co.cm avec copie à maximilien.etoundi@sonatrel.co.cm, patrice.nyom@sonatrel.co.cm, eric.essoua@sonatrel.co.cm

Yaoundé, le 12 JUIN 2023

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



Dr. MBEMI NYAKNGA